



Sur la vente d'une succession d'un bien immobilier

Par **Iolita**, le **26/05/2013** à **08:05**

Bonjour voilà nous somme 10 héritiers sur un bien immobilier devant le notaire nous avons tous acceptez de vendre ce bien sauf un du coup on a mis un avocat ça fait un an m'a question est la suivante car le dossier passe devant le juge en TGI en juin qu'est ce qu'il va statuer a la vente aux enchères ou il nous donne l'accord de la mettre en vente sans l'accord de l'héritier ?
G entendu parlez que tant qu'il y avais la majorité qui été ok le juge trancherez en notre faveur et de plus celui qui est opposer a la signature ça fait depuis le décès de mes parent il vie dans cette maison on a fait la demande auprès du juge pour s'il paie un loyer
SVP répondez moi merci beaucoup